

Levallois-Perret, le 13-01-2017

Honorable Secrétaire-Général,

Par cette lettre nous sommes heureux de vous confirmer que Mayence SA s'engage une nouvelle fois auprès du Pacte Mondial des Nations Unies afin de soutenir les 10 principes relatifs aux droits de l'homme, aux droits du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Notre volonté reste de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à continuer de les intégrer dans la stratégie de notre entreprise, sa culture commerciale, et ses modes opératoires. Nous nous réengageons également à tenir informés nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients des actions mises en place.

Vous trouverez ci-joint notre communication sur le progrès pour l'année 2016.

Meilleures salutations



Xavier de Fouquières  
Président Directeur Général

Levallois-Perret, le 13 janvier 2017

## COMMUNICATION ON PROGRESS 2016

### MAYENCE, UNE ENTREPRISE ECO RESPONSABLE

#### Droits de l'homme

- Engagement renouvelé de notre PDG sur les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et à les faire connaître en dehors de notre groupe, notamment auprès de nos nouveaux clients et fournisseurs, lettre d'engagement jointe.

#### Corruption

- La charte

Les prestataires de Mayence continuent de signer la charte du groupe par laquelle ils s'engagent à ne pas avoir de pratiques illégales en matière de corruption. 100% des prestataires référencés ont signé ce document car le référencement n'est pas possible sans ce dernier.

#### Conditions de travail

- Favoriser le développement professionnel et la formation

En 2016 3 employés ont eu accès à une formation.

- Réaménagement des locaux

Mayence a réaménagé ses locaux de Levallois-Perret et de Lisbonne afin d'offrir un cadre de vie plus agréable à ses collaborateurs.

- Opportunités professionnelles internes

En 2016, Mayence a favorisé la mobilité interne au sein du groupe. Ainsi plusieurs collaborateurs ont pu accéder à des postes de direction au sein de Mayence en travaillant dans différentes filiales européennes.

Plusieurs collaborateurs ont également pu élargir leur champ de compétence au sein de l'entreprise.

- Code de conduite Mayence

Le code de conduite mis en place fin 2013 est dorénavant connu et signé par tous les employés Mayence. Ce code donne les conseils et le soutien dont le personnel de Mayence a besoin pour mener ses activités de manière éthique et se conformer à la loi.

En faisant partie de Mayence les salariés s'engagent à respecter cet engagement.

- Relation avec les fournisseurs

Mayence privilégie une relation durable et directe avec ses prestataires. Créer de la valeur ajoutée en collaborant ensemble et en toute confiance fait partie intégrante des valeurs du Groupe.

- La charte des Achats responsables continue d'être signée par tous les prestataires. Ce document définit les engagements réciproques entre Mayence et ses prestataires et permet d'établir une relation collaborative.
- Afin de clarifier les rôles et les règles, Mayence a rédigé le process existant entre le fournisseur et Mayence. Ce document est signé et respecté par tous les imprimeurs. Il permet d'éviter d'éventuels litiges et d'entretenir une relation de confiance.
- Lorsque les prestataires de Mayence présentent des difficultés financières, Mayence continue de les accompagner afin d'améliorer leur situation et de ne pas les mettre en plus grande difficulté. Seuls les dossiers sans sous-traitance leur sont confiés, leur évitant d'avoir à régler leurs sous-traitants à la commande, pour ne pas augmenter leur déficit de trésorerie. La communication est primordiale entre Mayence et ses fournisseurs.

Ces démarches ont permis à Mayence d'assurer un panel fournisseur stable.

## Environnement

- Les déplacements professionnels

En 2016, le nombre de déplacements professionnels notamment en Europe a encore été considérablement réduit.

- Ecofolio

Mayence a accompagné ses clients en 2016 dans le rapport Ecofolio. Le groupe les a aidés dans cette démarche éco responsable afin de fournir des informations détaillées et d'assurer un meilleur suivi du caractère environnemental de leurs impressions.



Vincent Frémont

Directeur Général